

## **COMMUNE DU THEIL DE BRETAGNE**

### **COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 OCTOBRE 2017**

Suite à la démission de l'adjoint à la vie scolaire, proposition de délibération pour réduire le nombre d'adjoints.

Après vote à bulletin secret, le Conseil Municipal décide par 12 voix "pour", 6 voix "contre" et 1 abstention, de réduire le nombre d'adjoints de 5 à 4. Mme Forestier qui occupait le poste de 5<sup>ème</sup> adjoint en charge de la culture, la jeunesse et la vie associative devient 4<sup>ème</sup> adjoint, en charge également des affaires scolaires et services périscolaires et du centre de loisirs.

Communauté de Communes Au Pays de la Roche aux Fées : présentation du rapport d'activité 2016.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ce rapport.

Syndicat Départemental d'Energie 35 : présentation du rapport d'activité 2016.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ce rapport.

Syndicat Intercommunal des Eaux de la Forêt du Theil : présentation du rapport d'activité 2016 sur le service public d'eau potable.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ce rapport.

Service Public d'Assainissement Collectif

- présentation du rapport d'activité 2016 sur le prix et la qualité du service.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ce rapport.

- proposition de reconduction des tarifs au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de reconduire les tarifs 2017, à savoir : part fixe annuelle = 40 €/abonné et part variable = 1.35 €/m<sup>3</sup>.

Rentrée scolaire 2017-2018 à l'école publique : Organisation des services (poste d'atsem).

Après lecture du courrier et d'une note sur les fonctions d'ATSEM reçus de l'école publique et après débat et vote à bulletin secret, le Conseil Municipal décide par 15 voix "non", 3 voix "oui" et 1 blanc de ne pas mettre à la disposition de l'école un 2<sup>ème</sup> poste d'ATSEM à temps plein pour la 2<sup>ème</sup> classe (MS-GS). Le dispositif mis en place depuis la rentrée se poursuit pour toute l'année scolaire : un agent sera présent le matin de 8h45 à 12h dans la classe de MS-GS.

Affaires scolaires : attribution du crédit pour les fournitures scolaires pour l'année 2017-2018.

Le Conseil Municipal décide par 18 voix "pour" et 1 abstention de porter le crédit alloué par élève pour les fournitures scolaires à 40 € (au lieu de 38.30 € les années précédentes), soit un total de 4 200 € pour 105 élèves à l'école publique (35 maternelles et 70 primaires) et 2 880 € pour l'école Ste-Marie/RPI pour 72 élèves (18 maternelles et 54 primaires).

Service technique : acquisition d'un équipement de sécurité pour le camion-benne.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le devis de Self Signal pour l'acquisition d'un équipement de sécurité (triangle de toit et gyroled orange) pour le camion-benne d'un montant de 693.62 € ht soit 832.34 € ttc et le devis Sofibac d'un montant de 108 € ht soit 129.60 € ttc pour la fourniture de balisage prédécoupé.

Résidence de Bon Abri : location du logement n°2.

Le Conseil Municipal accepte la location de l'appartement T1 bis d'une surface de 31.03 m<sup>2</sup> et d'un loyer de 177.82 € à M. et Mme Silviu et Claudia Caranfil à compter du 6 octobre 2017.

.../...

.../...

CCPRF : modification des statuts pour GEMAPI.

Le Conseil municipal accepte par 18 voix pour et une abstention les modifications des statuts pour l'ajout de compétences obligatoires et facultatives relatives à la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et prévention des Inondations) à partir du 01/01/2018.

Urbanisme : DPU, examen d'une DIA pour un bien situé 6 rue des Camélias.

La Commune décide à l'unanimité de ne pas préempter ce bien.

Cadre de vie : Illuminations de fin d'année, acquisition de guirlandes.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le devis d'un montant de 1 751.50 € ht soit 2 101.80 € ttc pour l'achat de guirlandes "cristalline" auprès de la Société HTP de Guichen.